



Deux Présidents qui ne sont pas d'accord... Et un DG de la CDC pas en phase...

En ce début d'été 2025, on pouvait lire dans la presse : « Le chef de l'Etat siffle la fin de la récré sur les plus hauts salaires de La Banque Postale et CNP Assurances ».

Tiens, tiens, mais que se passe t'il donc ?

Comme vous le savez, un plafond de rémunération annuel de 450 000 € s'applique dans les entreprises publiques depuis 2012. Mais le décret d'application ne vise que les entreprises publiques détenues majoritairement par l'Etat... Ce qui n'est plus le cas de la Poste qui est détenue à 66 % par la Caisse des dépôts depuis 2020.

Toutefois, la règle républicaine s'impose à tous et, la morale aidant, la rémunération des dirigeants de la Poste ne devrait pas dépasser ce plafond de rémunération.

Mais le Président de la République a découvert, avec le renouvellement du président de la Poste, que ce n'était pas la cas. Ainsi, le président du directoire de La Banque Postale perçoit 850 000 € et la directrice générale de CNP Assurances a touché 550 000 € en 2024.

Si le Chef de l'Etat voit rouge à la lecture de ce doux constat amer, notre directeur général n'a pas réagi dans la presse, cela n'ayant pas l'air de l'émouvoir...

C'est d'autant plus curieux que ce plafond de rémunération est suivi à la lettre dans notre Etablissement public. En bon prince qu'il était, Eric Lombard abandonnait même 50 000 € de rémunération pour ne toucher que 400 000 €.

Ce qui n'est pas le cas d'Olivier Sichel qui va percevoir les 450 000 €. C'est vrai qu'il n'est pas très exemplaire dans ce domaine, n'ayant pas hésité à passer salarié de droit privé en 2024 avec la possibilité de toucher un chèque à la sortie en cas de départ anticipé...

Mais pour lui, pas de souci, il n'a pas eu de problème à passer contractuel de droit public pour devenir le directeur général de la CDC... Décidément, quand on aime, on ne compte pas.

Idem pour sa garde rapprochée qui peut travailler au-delà de 75 ans sans aucun problème, si cela n'est pas honteux, il faudra nous dire pourquoi ?

Le plus choquant dans cette histoire, c'est que la Caisse des dépôts détient 66% de la Poste et qu'elle ne dit rien alors qu'elle s'applique elle-même cette règle.

Notre directeur général devrait donc logiquement intervenir pour remettre de l'ordre dans cette structure en réduisant ces rémunérations ou en mettant fin aux contrats de ces personnes. Mais il ne le fait pas, pourquoi ?

Aurait-il des amis à protéger, on ne peut que s'interroger ?

Mais pour ne pas froisser le Président de la République qui vient de le nommer, il va peut-être enfin se réveiller ?

Il serait temps que notre directeur général se réveille et qu'il n'oublie pas son personnel en refusant des cadeaux à ses amis proches, c'est le souhait du **SNUP** en cette rentrée de septembre 2025.



Nos deux organisations syndicales majoritaires ont signé l'accord sur la Rupture Conventionnelle Individuelle Accompagnée (RCIA) et elles en sont fières...

Le SNUP pense que ce n'est pas un bon accord dans le contexte économique actuel. En effet, les sommes astronomiques distribuées aux quelques privilégiés qui vont quitter l'Etablissement public ne vont pas profiter à ceux qui restent en poste. Si vous pensez le contraire, **le SNUP** pense que vous rêvez ou que vous croyez encore au Père Noël...

Grâce à cet accord, la Caisse des dépôts encourage les personnels à hauts revenus proche des 61 ans à se constituer un beau cadeau de départ à la retraite.

Vous en doutez ?

Et bien demandez aux organisations syndicales majoritaires qui assistent aux réunions de suivi de vous communiquer les statistiques, vous seriez certainement surpris ! Dans un contexte de récession et de détérioration de nos acquis, **le SNUP** se demande pourquoi ce type d'accord obtient une majorité ?

Comme notre directeur général, ces organisations syndicales doivent avoir des amis qui profitent de ce type d'accord au détriment de la majorité silencieuse qui ne bénéficie de presque plus rien... Et qui fait face à des conditions de travail de plus en plus dégradées. Pour preuve, lisez le compte rendu sur le stress dans l'Etablissement public : le niveau ne cesse d'augmenter d'année en année.

Et puis, regardez vos augmentations annuelles au regard du travail fourni, regardez votre montant de PVO qui s'éloigne de plus en plus du 100 %, regardez vos difficultés à faire des mobilités et à accéder aux promotions... C'est de plus en plus difficile d'obtenir une gratification

dans cette maison... Alors que les résultats n'ont jamais été aussi bons (5,1 milliards d'euros).

A qui cela profite t'il ?

Au directeur général, à ses amis... Et à ceux qui partent en RCIA.

Et pendant ce temps là, la négociation sur l'accord cadre continue. Et devinez ce que l'on obtient : rien du tout, que dalle, nada...

La DRH ne cède rien, elle fait durer les réunions pour nous faire croire qu'elle est dans le dialogue. Mais **le SNUP** n'est pas dupe. C'est uniquement pour nous endormir et nous indiquer, à la fin, qu'elle a consacré tout le temps nécessaire à la rédaction d'un bon accord. Même les organisations syndicales majoritaires ne sont pas contentes de l'avancée de la négociation.

Mais au bout du bout, comme d'habitude, la DRH fera un cadeau à son organisation syndicale favorite pour obtenir une signature, et une autre suivra au motif que si on ne signe pas on n'a rien...

Et oui chers collègues, ouvrez les yeux, le dialogue social s'appauvrit d'année en année à la Caisse des dépôts...

Mais il est vrai que l'on a les syndicats que l'on mérite.

A vous de réfléchir et peut-être d'inverser la tendance aux prochaines élections.

